



CP-2022-2023 : 6 décembre 2022
Date d'adoption : 7 février 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 6 DÉCEMBRE 2022, VIA TEAMS, À 19 H 00.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Dany Dupuis	Représentant	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Fiston Ndjembi-Souna (arrivé à 19 h 14)	Substitut	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Sabine Beaulieu	Substitut	Vents-et-Marées et Desbiens
Lisa-Marie Imbeault	Représentante	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Dominique Brière	Représentante	Roy et Joly
Élisabeth Lavoie	Représentante	Internationale Saint-François-Xavier
Karine Plourde	Représentante	La Croisée I et II
Véronique Landry	Représentante	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Anaïs Berger	Représentante	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Roxanne Lemieux	Substitut	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Émilie Laurendeau	Représentante	Sacré-Cœur
Amélie Ouellet	Substitut	Sacré-Cœur
Véronique Brillant	Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante
Rachel Rioux	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Nancy Dumont	Représentante	secondaire de Rivière-du-Loup
Yves Trazié	Représentant	polyvalente La Pocatière
Claude Beaulieu	Représentant	CCSEHDAA

Étaient également présents :

Antoine Déry, invité
Geneviève Soucy, invitée
Samuel Desjardins-Drapeau, invité
Hélodie Dionne, secrétaire d'assemblée

Étaient absents :

Conseil d'établissement des écoles : Lanouette
Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bruno
Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais

Était sans représentation :

Conseil d'établissement des écoles : secondaire Chanoine-Beudet

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 00)

Après constatation du quorum, le président ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 6 DÉCEMBRE 2022

CP-2022-12-1300

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour du 6 décembre 2022
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} novembre 2022
- 1.4 Suivis au procès-verbal
- 1.5 Parole au public

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

3. DOSSIERS DE DÉCISION

- 3.1 Mise en place d'un barème du nombre de kilomètres – Remboursement des frais reliés à la location d'une chambre d'hôtel – Règles de régie interne
- 3.2 Formation aux parents

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Informations de la direction générale
- 4.2 Prêt d'ordinateurs
- 4.3 Programme de bourses « Une école dynamique, des parents engagés »

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Mot du président et correspondance
- 5.2 Rapport des représentants
 - a) Trésorière (dépôt du budget pour 2022-2023)
 - b) Administrateurs au conseil d'administration
 - c) Délégués FCPQ
 - d) Comité consultatif des services aux élèves HDAA
 - e) Comité consultatif du transport
 - f) Agent de communications

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Mardi 7 février 2023, à 19 h, via Teams

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2022

CP-2022-12-1301

IL EST PROPOSÉ par Anaïs Berger et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 1^{er} novembre 2022 soit adopté sous réserve de la modification suivante :

Ajout du texte suivant à la fin du point 4.1 :

Lors de la période de questions avec monsieur Antoine Déry, monsieur Pascal Dumais a questionné celui-ci concernant le programme de PAI qui a été fermé à l'École polyvalente La Pocatière et concernant le fait que ce programme serait menacé de fermeture à l'École secondaire Chanoine-Beaudet.

C'est madame Caroline Dufour qui a procédé à la réponse en expliquant que le programme n'a pas ouvert du au manque d'inscription et qu'il sera de retour en septembre prochain, autant pour le secteur de La Pocatière que celui de Saint-Pascal.

1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal lors de cette rencontre.

1.5 PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public lors de cette rencontre.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Antoine Déry vient rencontrer les membres du comité de parents afin de les remercier pour leur implication et pour leur souhaiter ses meilleurs vœux pour la période des Fêtes qui arrive.

4.2 PRÊT D'ORDINATEURS

Madame Geneviève Soucy et monsieur Samuel Desjardins-Drapeau viennent rencontrer les membres du comité de parents afin d'expliquer le fonctionnement pour le prêt d'un ordinateur à un élève et répondre aux questions associées à ce dossier.

En 2021-2022, le centre de services scolaire a fait l'achat massif d'équipements numériques pour les élèves. Après une année, des questions ont été posées en lien avec des bris d'appareil. Un travail de mise à jour du contrat de prêt a été fait en cohérence avec la Politique sur les frais chargés aux parents. Ce travail a été fait en collaboration avec les directions d'écoles.

Il était primordial d'établir une façon de faire afin que le processus soit le même dans toutes les écoles secondaires.

Le contrat de prêt est expliqué, plus particulièrement la section en lien avec la perte, le vol ou le bris de l'équipement.

Plusieurs éléments entrent en ligne de compte quand vient le temps de facturer un montant aux parents, mais celui-ci n'excède pas 50 % de la valeur initiale de l'ordinateur. Voici quelques exemples des éléments observés :

- Est-ce un accident ou un geste volontaire?
- Est-ce que l'appareil était neuf quand l'élève l'a reçu?
- Combien d'années a l'appareil actuellement (dépréciation)?

Pour ce qui est du dossier des étuis, celui-ci est à la discrétion de chaque école, car la dépense passe dans leur budget.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 MISE EN PLACE D'UN BARÈME DU NOMBRE DE KILOMÈTRES – REMBOURSEMENT DES FRAIS RELIÉS À LA LOCATION D'UNE CHAMBRE D'HÔTEL – RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

CP-2022-12-1302

Héloïdie Dionne explique que lors des conseils généraux de la Fédération des comités de parents du Québec qui se tiennent sur deux jours (vendredi soir et samedi), la fédération rembourse une nuit à l'hôtel. Toutefois, si le représentant ou la représentante décide de dormir à l'hôtel le samedi soir, cette nuitée n'est pas remboursée.

Elle explique qu'il serait donc important que le comité de parents prenne une orientation quant au remboursement de la deuxième nuit. Est-ce qu'un barème de kilomètres doit être respecté ou le comité de parents rembourse sous preuve de la présentation d'une facture?

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Émilie Laurendeau et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents rembourse systématiquement la deuxième nuitée à l'hôtel conditionnellement à la présentation d'une facture.

3.2 FORMATION AUX PARENTS

Héloïdie Dionne informe les membres que, après discussion avec madame Annick Kerschbaumer et madame Caroline Dufour, aucuns frais ne seraient facturés pour la formation aux parents (temps supplémentaires et frais de déplacement aux frais des Services éducatifs jeunes).

La formation pourrait durer entre 45 et 75 minutes en fonction des questions des parents.

Il est convenu qu'Héloïdie Dionne vérifie la possibilité d'avoir deux formations (La Pocatière et Rivière-du-Loup) et des options de dates. Un sondage Forms sera transmis aux membres afin de faire les choix des moments. Il faudra s'assurer que ça ne soit pas en même temps qu'une autre rencontre.

Véronique Landry informe les membres qu'elle a reçu deux noms de conférenciers de la Fédération des comités de parents du Québec, soient Francine Duquette et Geneviève Labelle. Toutefois, elle n'a pas eu de retours d'elles.

D'autres idées de sujets sont mentionnées pour les années futures, dont :

- Gestion des émotions;
- Estime de soi;
- Fléau des écrans;
- Stress/anxiété.

4. DOSSIERS D'INFORMATION (SUITE)

4.3 PROGRAMME DE BOURSES « UNE ÉCOLE DYNAMIQUE, DES PARENTS ENGAGÉS »

Hélodie Dionne présente les documents en lien avec le programme de bourses « Une école dynamique, des parents engagés ».

Après discussion, **IL EST PROPOSÉ** par Émilie Laurendeau et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le budget pour le programme de bourses « Une école dynamique, des parents engagés » soit augmenté à 1 250 \$, afin de remettre cinq bourses de 250 \$ chacune.

SUIVI : Correction des documents et envoi aux membres pour leur conseil d'établissement.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DU PRÉSIDENT ET CORRESPONDANCE

Le président rappelle que les parents ont jusqu'au 15 décembre 2022 pour remplir le sondage en lien avec le Plan d'engagement vers la réussite.

Aussi, il mentionne qu'il est important de prendre en considération que quand on s'implique dans le comité de parents ce n'est pas à titre personnel, mais bien pour représenter tous les parents. Si un membre a des questions ou des points de vue en lien avec sa situation personnelle, celui-ci peut contacter le président du comité afin d'être référé au bon endroit.

Finalement, il souhaite de Joyeuses Fêtes à tous les membres du comité de parents et il réitère qu'il est heureux de travailler avec eux.

5.2 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

A) TRÉSORIÈRE

La trésorière, Anaïs Berger, informe du solde du budget du comité de parents, en date de ce jour : 8 325,29 \$.

B) ADMINISTRATEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs présents aux rencontres n'étaient pas à la réunion pour transmettre les points traités.

C) DÉLÉGUÉS FCPQ

Nancy Dumont informe des sujets traités lors du dernier conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec tenu le 19 novembre 2022, notamment :

- Rencontre avec le président de la FCPQ : présentation de la vision, des valeurs et des raisons d'être de la fédération;
- Présentation de Jean-François Bernier en lien avec la refonte du dossier du protecteur de l'élève qui est en cours;
- Présentation d'Élisa Verreault, coordonnatrice innovation et développement, en lien avec les LAB-École;
- Présentation des Journées de mobilisation organisées conjointement par la FCPQ et la COFAQ (<https://www.fcpq.qc.ca/parents/journees-de-la-mobilisation/>);
- Présentation du programme « Culture et citoyenneté québécoise » qui prendra la place du programme « Éthique et culture religieuse » dès la rentrée 2023-2024.

Le prochain conseil général aura lieu les 3 et 4 février 2023, à Brossard.

D) COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

Claude Beaulieu informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du comité consultatif des services aux élèves HDAA tenue le 23 novembre 2022, dont :

- Plan d'action du comité;
- Respect de la Politique relative à l'organisation des services éducatifs dispensés aux élèves HDAA;
- Sondage en lien avec l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite.

E) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Rachel Rioux informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du comité consultatif du transport tenue le 29 novembre 2022, dont :

- Règles de régie interne;
- État des revenus et des dépenses en lien avec le transport du midi depuis le début de l'année;
- Résumé sur la situation du transport scolaire du matin et du soir;
- Dépôt de la politique sur le transport scolaire modifiée.

F) AGENT DE COMMUNICATIONS

Une publication Facebook a été faite dans le cadre de la Semaine des professionnels et professionnelles de l'éducation.

Une publication Facebook sera faite avant le congé de Noël pour souhaiter de Joyeuses Fêtes à tous.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2022-12-1303

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE la séance soit levée à 21 h 00.

Prochaine rencontre : Le mardi 7 février 2023, à 19 h, via Teams.

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée

Dany Dupuis, président